

L'ENSEIGNEMENT DE THEATRE AU LYCEE PHILIPPE LAMOUR

Enseignement de spécialité Enseignement facultatif



Le lycée Philippe LAMOUR dispense un enseignement de théâtre depuis son ouverture, en 1993. L'enseignement de théâtre est un enseignement disciplinaire à part entière ; il fait donc partie des matières dont l'évaluation en Première et en Terminale compte pour l'obtention du baccalauréat.

Les élèves peuvent choisir de suivre cet enseignement :

- soit comme **enseignement de spécialité dans la voie générale**, à raison de 4h par semaine en Première et 6 heures par semaine en Terminale
- soit comme **option facultative dans toutes les séries** à raison de 3h par semaine.

Le travail proposé dans ces enseignements a pour objectifs :

- De développer la connaissance des textes du répertoire, et des conditions de la production théâtrale à toutes les époques.
- De former un regard averti et critique de spectateur de théâtre et des autres formes du spectacle vivant.
- De participer à des rencontres avec les professionnels du spectacle vivant (comédiens, metteurs en scène, auteurs...)
- De découvrir ou d'approfondir, par une pratique régulière, les outils et les techniques du comédien.
- De jouer et mettre en scène, de manière collective, des extraits d'œuvres théâtrales, voire des œuvres complètes.

Professeurs :

Isabelle Lacroix
Frédéric Nagot

Partenaire artistique :

Triptyk Théâtre, dirigé par Denis Lanoy

Pourquoi suivre un enseignement de théâtre au lycée ?

- Pour développer sa **sensibilité** et sa **créativité**, et prendre **confiance en soi**.
- Pour explorer de nouvelles possibilités de son **corps** et de sa **voix**.
- Pour apprendre à se confronter au **regard de l'autre**.
- Pour réaliser **des projets au sein d'un groupe**, en privilégiant l'échange et l'enrichissement mutuels.



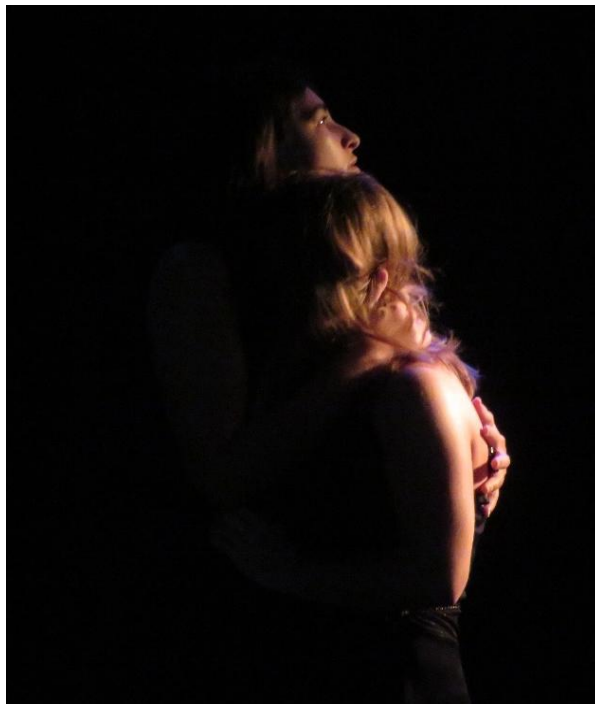
- Pour expérimenter de multiples approches de la scène avec **plaisir**.
- Pour enrichir sa **culture générale** et former sa capacité de **réflexion** et sa capacité à travailler avec **rigueur**.
- Pour devenir un **spectateur averti** de spectacle vivant, à la fois ouvert et critique.



En quoi consiste l'enseignement de théâtre ?

- **Une approche culturelle**, toujours en lien avec la pratique, qui propose un apport de connaissances, des études de documents variés (textes, photos, vidéos...), et une réflexion sur l'art dramatique dans son contexte historique, littéraire et esthétique. Une place très importante est accordée à l'étude de la représentation théâtrale.

- **Une approche pratique**, concrète, de l'expression théâtrale, sur le plateau, à travers **le jeu et la mise en espace de situations ou d'extraits de textes dramatiques**. Elle favorise la rigueur et la concentration par la pratique régulière d'exercices variés. Les heures de pratique théâtrale sont menées conjointement par le professeur chargé de l'enseignement et par un intervenant artistique, comédien ou metteur en scène, du Triptyk Théâtre. Ce travail donne lieu périodiquement à des présentations publiques. Les élèves de théâtre sont également très sollicités lors de la "Semaine des Arts" organisée annuellement au lycée.



- **La fréquentation des spectacles** est essentielle. De la seconde à la Terminale, les élèves assistent à des spectacles plusieurs fois dans l'année. Ces sorties ont lieu la plupart du temps le soir, en dehors des heures de cours ; elles font l'objet d'une évaluation à travers les analyses de spectacle, et sont donc obligatoires pour les élèves. Selon les disponibilités des artistes, des rencontres avec des comédiens, des metteurs en scène ou d'autres professionnels du spectacle vivant sont aussi organisées.



Comment cet enseignement est-il organisé au lycée Philippe Lamour ?

- Une option facultative pour toutes les séries.

Horaire légal : 3h00 par semaine

En Seconde, l'option théâtre propose une initiation au théâtre et à la pratique de plateau. L'option est ouverte à tous les élèves, débutants ou non, quels que soient leurs futurs projets d'orientation ; elle est en particulier **vivement conseillée pour ceux qui se destinent à un parcours Lettres-Arts.**

En Première et en Terminale, cet enseignement est approfondi. A partir de la session 2021 du bac, il est évalué en **contrôle continu**.

- Un enseignement de spécialité en Première et en Terminale générales.

➔ Horaire légal : 4h00 par semaine en 1^{ère}
et 6h00 par semaine en Terminale.

En Première, on vise à la fois l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la pratique de plateau et la fréquentation des spectacles, et aussi la rencontre avec les textes fondateurs dramatiques et théoriques.

En Terminale, à travers les œuvres et questions au programme, on approfondit la compréhension des processus de création et de représentation.

Par exemple le programme de spécialité théâtre en Terminale pour l'année 2019-2020 est le suivant :

- *Britannicus* de Jean RACINE (1669)
- *Woyzeck* de Georg BÜCHNER (1837)
- *Tous des oiseaux* de Wajdi MOUAWAD (2017)

Comme toutes les spécialités, l'enseignement de théâtre donne lieu à **une épreuve finale pour le baccalauréat** à la fin de l'année de Terminale. Pour les élèves qui choisissent d'arrêter la spécialité en fin de 1^{ère}, ils passent alors une épreuve orale valant pour le bac.

Comment accéder à l'enseignement de théâtre ?

Comme les autres enseignements artistiques, l'option Théâtre en 2^{nde} fait l'objet d'une **demande d'affectation spécifique** (places limitées) qui ouvre droit à l'octroi d'un bonus à la demande de dérogation. L'élève et sa famille doivent pour cela renseigner un dossier, et y joindre les pièces souhaitées, **à rendre au plus tard le vendredi 22 mai 2020.**

Les élèves qui le souhaitent peuvent effectuer **jusqu'au mois de mai un stage d'immersion** leur permettant d'assister à une séance de l'option théâtre en 2^{nde}, le jeudi de 15h à 18h.

Toutes les informations sont consultables sur le site internet du lycée. (<https://www.lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr/>).

Est-ce qu'en théâtre, durant ces trois années, il y a du travail à faire à la maison?

Oui, un travail régulier est réclamé, autant dans la mémorisation des textes à jouer, que dans les préparations du travail de plateau, ou encore l'élaboration de travaux écrits ou oraux évalués, à partir de recherches personnelles. Il est bien sûr beaucoup plus conséquent en spécialité qu'en option facultative.

Un cahier de bord construit par les élèves permet de suivre le travail du groupe.

Quelles orientations me seront accessibles avec ce baccalauréat ?

Toutes les filières qui sont ouvertes à un baccalauréat général. En effet, il s'agit d'une option ou d'une spécialité au sein d'un baccalauréat général, ce n'est pas une professionnalisation.

Certains élèves choisissent de poursuivre leur formation théâtrale après le baccalauréat, à l'université, dans un conservatoire ou une école de théâtre, et nous comptons déjà de nombreux comédiens ou comédiennes professionnels parmi nos anciens élèves. Mais beaucoup s'orientent vers les filières sans rapport direct avec le théâtre. Tous témoignent en revanche avec émotion de l'importance qu'a eu pour eux cet enseignement au lycée, ce dont nous nous réjouissons.



Liens pour voir la vidéo de La Mêlée, adaptation d'après La Paix d'Aristophane dans le cadre du projet interlycées en 2012-2013

Partie 1 : <http://www.youtube.com/watch?v=tKNEt1VfP1U>

Partie 2 : <http://www.youtube.com/watch?v=YqUVVHICYJU>

Les coulisses : <http://www.youtube.com/watch?v=pN16Pm6y-jY>